

# Réorientation en N1 des licences scientifiques

Les candidatures pour une réorientation vers le S2 d'une licence de Sciences de l'UCA sont autorisées **jusqu'au 4 janvier 23h59**.

Celles-ci devront être adressées par mail aux adresses [depa.spls@uca.fr](mailto:depa.spls@uca.fr)(mailto:depa%2Espls%40uca%2Efr) et [scola.licence.pac@uca.fr](mailto:scola.licence.pac@uca.fr)(mailto:scola%2Ellicence%2Epac%40uca%2Efr) en mentionnant comme objet : demande réorientation S2.

Elles devront comporter un CV, une lettre de motivation, le relevé de vos notes de baccalauréat et le(s) relevé(s) de notes de vos études post-bac en votre possession au moment de votre candidature.

Elles devront impérativement mentionner votre choix de portail tridisciplinaire de N1 ainsi qu'au moins 2 combinaisons des 2 disciplines principales choisies, par ordre de préférence (les affectations dans ces combinaisons se faisant selon les places disponibles).

La commission des Directeurs d'Etude de 1ère année examinera les dossiers **le 5 janvier 2021**. Les enseignements de S2 **débuteront le 11 janvier 2021**.

Dans l'attente de la réponse du SPLS, il vous est vivement recommandé de suivre les enseignements de votre formation actuelle, en passant les examens correspondant.

<https://ecole.opgc.uca.fr/scolarite/je-candidate/je-suis-etudiant-et-je-souhaite-me-reorienter-a-lissue-du-1er-semestre>(<https://ecole.opgc.uca.fr/scolarite/je-candidate/je-suis-etudiant-et-je-souhaite-me-reorienter-a-lissue-du-1er-semestre>)